

ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

LES
RENDEZ-VOUS
ACQ
VIRTUELS

MAI 2020



L'ACQ AU CŒUR DE L'ACTION : LES ENJEUX DE LA CRISE SANITAIRE POUR NOTRE INDUSTRIE

Au cours des derniers mois, notre monde s'est retrouvé complètement chamboulé par la crise du coronavirus et notre industrie s'est transformée rapidement. En fonction des règles de la santé publique, nous avons même dû suspendre nos activités pendant plusieurs semaines. Les impacts économiques et sociaux de cette crise sont toujours en évaluation, mais il n'en demeure pas moins que cet arrêt forcé des chantiers de construction au Québec et les mesures sanitaires mises en place par la santé publique auront sans contredit des effets à long terme sur notre industrie.

Comme dans tous les secteurs de l'économie, la préoccupation première de nos membres était la reprise des activités dans les délais les plus brefs. À cet égard, l'ACQ a travaillé quotidiennement avec le gouvernement dans un effort concerté de plusieurs partenaires de l'industrie, notamment avec les participants au Forum d'initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC) ainsi qu'avec l'Alliance de la construction immobilière (ACQ, APCHQ, CEGQ et IDU) pour que la reprise s'effectue le plus rapidement possible. Grâce à ce travail, les chantiers résidentiels livrables au 31 juillet ou avant ont pu reprendre dans un contexte où la santé et la sécurité des travailleurs et de toutes personnes devant se déplacer sur un chantier de construction étaient au cœur des pourparlers entre les différents acteurs de l'industrie. Encore une fois, l'ACQ a démontré son leadership au sein du comité tactique de la CNESST et a multiplié les discussions avec le bureau du premier ministre, le cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour que les activités de notre secteur reprennent rapidement.

Depuis la reprise complète des activités du secteur de la construction le 11 mai dernier, le gouvernement a annoncé qu'il compte sur notre industrie pour relancer l'économie du Québec, notamment, en accélérant certains projets d'infrastructures publiques. Or, la principale préoccupation de nos membres demeure l'accès à des

liquidités suffisantes et l'ACQ en a fait sa priorité, soyez-en assurés. Bien que plusieurs programmes d'aide financière gouvernementaux aient été créés pour aider les entreprises, la meilleure solution pour que nos membres aient accès à des liquidités est, à notre avis, de réduire les délais de paiement des donneurs d'ouvrage publics. Il faut en moyenne 80 jours au gouvernement ainsi qu'aux organismes municipaux pour payer les entrepreneurs, alors que le contexte veut que nos membres aient besoin de liquidités pour soumissionner sur les nouveaux projets gouvernementaux. Le gouvernement doit incontestablement réduire ces délais et établir un calendrier de paiement obligatoire pour tous les donneurs d'ouvrage publics, y compris les municipalités.

Sans oublier les enjeux qui nous préoccupaient avant cette crise sanitaire comme la pénurie de main-d'œuvre ou le virage technologique de notre industrie, plusieurs autres enjeux d'importance ont été portés à notre attention comme l'apparition de clauses abusives COVID-19 dans les contrats d'appel d'offres des donneurs d'ouvrage publics, les difficultés d'approvisionnement en matériaux ou la question du report des vacances de la construction.

À cet égard, l'ACQ a multiplié les rencontres avec les acteurs gouvernementaux, dont tous les ministres du comité de relance du gouvernement (ministre de l'Économie et de l'Innovation, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre des Finances, président du Conseil du trésor), le ministre de l'Éducation, le cabinet des Affaires municipales et de l'Habitation et la députée d'Anjou-Louis-Riel, M^{me} Lise Thériault.

Comme vous pouvez le constater, les enjeux d'importance se multiplient. Les prochains mois seront cruciaux pour plusieurs de nos membres. L'ACQ est sensible à ce que vivent les membres en cette période difficile et soyez assurés que nous continuerons de déployer tous les efforts nécessaires pour défendre vos intérêts.



Jean-François Arbour
Président



Luc Bourgoïn
Directeur général

DES AVANCÉES TECHNOS



LES MEMBRES ONT ACCUEILLI

avec joie le nouveau VP régions, M. Marco Massiah, qui devient par le fait même le nouveau président du CEFACQ.

Les membres du Comité ont remercié M. Éric Fraser qui a été président du CEFACQ et qui a mené de nombreux dossiers qui ont permis au CEFACQ d'offrir des formations de qualité, adaptées aux entreprises de construction.



COURS À DISTANCE

- Le CEFACQ a obtenu une subvention pour l'adaptation des cours RBQ afin de les offrir à distance et d'offrir les examens
- **2 cohortes** complètes à distance

COURS OFFERTS

à distance pour l'obtention de la licence RBQ

En raison de la COVID-19, l'ACQ a été autorisée à terminer les cours déjà débutés:

GSC2 à l'ACQ—Québec et les cours ADM2 et GPC2 à l'ACQ—Métropolitaine en juin.



BILAN 2019 POSITIF

- 2019 : une année record avec 155 sessions tenues et 808 participants.
- Hiver 2020 (de janvier au 13 mars 2020) : **43 sessions tenues et 401 participants.**

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

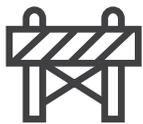
La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a annoncé un nouveau règlement obligeant la formation continue pour certains entrepreneurs généraux et spécialisés. À partir du 1^{er} avril 2022, les détenteurs de certaines sous-catégories de licence devront maintenir leurs connaissances à jour selon les changements normatifs, réglementaires et technologiques sur une période de référence de deux ans durant laquelle un total de 16 heures de formation continue devront être suivies.

UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL



LA PANDÉMIE EST DU JAMAIS VU

et a des conséquences importantes. Toutefois, on note plusieurs points positifs.



Le retour sur les chantiers s'opère rondement, sans anicroche en ce qui concerne les mesures d'hygiène.



Les entrepreneurs font face à des enjeux d'approvisionnement, notamment en provenance d'outre-mer.



Les liquidités des entreprises sont au plus bas.



Le gouvernement mise sur un allègement réglementaire pour faciliter la relance.



De nombreuses rencontres ont eu lieu notamment avec :

- Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Le ministre de l'Économie et de l'Innovation
- La députée d'Anjou, Lise Thériault
- Le comité de relance du gouvernement



L'ACQ a eu une excellente collaboration avec l'industrie

- ACQ, APECQ, CEGQ et SQI
- Forum d'initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)
- Alliance immobilière : ACQ, APCHQ, CEGQ et IDU



L'ACQ a été proactive en matière de communication pendant la pandémie (site Web, infolettres, webinaires, médias sociaux, etc.).

Le comité a également discuté de la proposition du gouvernement fédéral concernant les 10 jours de maladie possibles et du projet de loi à venir concernant la relance (allègement administratif et réglementaire, délais de paiement et devancement de plus de 200 projets d'infrastructure).

POUR SIMPLIFIER LES CHOSES



PRÉSENTATION ET DISCUSSION

autour d'une grille de taux horaires harmonisée qui est élaborée afin d'être utilisée par l'ensemble de l'industrie. L'objectif est de faire adhérer la SQI à cette grille afin que cette dernière soit utilisée par ce donneur d'ouvrage dans ses projets.



ÉTUDE D'UNE PARTIE DU PROJET

de contrat simplifié à être élaboré par l'ACQ, dans le but d'être utilisé entre un client et un entrepreneur.



LES ÉVENTUELLES NÉGOCIATIONS

qui prendront place avec la SQI sur l'harmonisation de la grille de taux horaires permettront de limiter des abus ou des inconstances dans l'administration des contrats publics.



UNE VERSION ALLÉGÉE

du traditionnel contrat à forfait client et entrepreneur permet de simplifier la tâche de tous les intervenants lors de projets de moindre envergure, que ce soit sur le plan financier ou de la durée du projet.

DE NOUVELLES ADHÉSIONS



MISER SUR DES CATÉGORIES GAGNANTES

La mise en place des catégories d'adhésion (Bronze, Argent et Or) au Programme Intégrité a été réellement positive et nous permet maintenant de répondre aux besoins de tous les types d'entreprises, des plus petites aux plus grandes.



La catégorie Bronze s'adresse d'ailleurs aux très petites entreprises (1 à 5 employés) qui ont maintenant elles aussi l'opportunité de mettre leurs pratiques d'affaires éthiques et intègres de l'avant. Ce type d'entreprise représente la majorité des entreprises en construction au Québec (80-85 %) et des membres de l'ACQ.



D'ailleurs, l'entreprise CPR construction de Québec, et l'entreprise C.O. Dubuc Inc.\Excavation C.O.D. de Mercier en Montérégie se sont déjà inscrites dans cette catégorie, et plusieurs autres ont démontré de l'intérêt à le faire.

L'ENTREPRISE DEVCOR (1994),

située à Saint-Jérôme, a débuté l'implantation du Programme Intégrité dans la catégorie Or (programme complet). Elle a déjà effectué les premières étapes prévues au Calendrier d'implantation.

ON POURSUIT MALGRÉ LA PANDÉMIE



UN TOUR DE TABLE A ÉTÉ EFFECTUÉ

afin que les membres puissent témoigner des réalités régionales rencontrées dans le cadre de leurs opérations durant la période de pause décrétée par le gouvernement et des enjeux liés à la reprise des travaux de construction.



De façon générale

la reprise se passe bien dans l'ensemble des régions. Certaines pratiques semblent toutefois s'installer dans certains projets à Montréal (demande de cautionnement et de lettre de crédit bancaire). Plusieurs projets privés d'importance sont arrêtés et risquent d'être abandonnés et les besoins de liquidité pour les entreprises sont très présents.



La pertinence de développer une grille

de taux horaires unique a été abordée ainsi que la rédaction d'un contrat simplifié (entrepreneur général et sous-traitant).

- Une fois adoptée, les membres pourront référer les donneurs d'ouvrage à une seule grille de taux horaire adoptée par l'ensemble de l'industrie.
- Une fois réalisé, les entrepreneurs généraux et spécialisés pourront bénéficier d'un contrat simplifié pour les petits projets.



La possibilité de faire une enquête

sur les salaires des postes non syndiqués dans l'industrie a été évoquée.

DES AVANCÉES POUR LA RECONNAISSANCE DE PRODUITS



UN TOUR DE TABLE A ÉTÉ EFFECTUÉ

afin que les membres puissent témoigner des réalités régionales rencontrées dans le cadre de leurs opérations durant la période de pause décrétée par le gouvernement et des enjeux reliés à la reprise des travaux de construction.



De façon générale,

la reprise se passe bien dans l'ensemble des régions. Les problèmes principaux ne sont pas reliés à la fabrication elle-même, mais plutôt au manque de livreurs. Ces derniers sont d'ailleurs quelque peu débordés et l'on dénote quelques signes d'impatience.



Un formulaire de demande d'équivalence

a été présenté aux membres du Comité et a fait l'objet d'une bonne analyse par ceux-ci. Ce formulaire complet permettra d'augmenter leurs chances de faire reconnaître un produit proposé.

VERS LE VIRAGE TECHNO



LES MEMBRES DU COMITÉ

ont accueilli le nouveau vice-président régions, M. Marco Massiah. Dans la même foulée, ils ont remercié M. Éric Fraser qui a été VP régions pendant 4 ans et qui a mené de nombreux dossiers dont entre autres la Charte de fonctionnement du Comité des directeurs généraux.

PRÉSENTATION DU PLAN DE L'ACQ 2020-2022

pour soutenir le virage technologique, dont les 5 orientations pour atteindre 80% des membres :



Démystifier le numérique,

démontrer sa rentabilité pour l'entrepreneur et promouvoir son utilisation



Offrir un service

d'accompagnement personnalisé aux membres



Offrir de l'information

sur les technologies aux membres et les accompagner dans leurs démarches de transition vers le numérique



Élaborer et diffuser

des formations sur les technologies



Permettre aux membres

de pouvoir apprécier le potentiel et l'utilité des différentes technologies disponibles.